



**DIXIT** "C'est le devoir des démocrates de créer des espaces communs tournés vers la découverte de l'autre..." de Caroline Béar (PS), députée-échevine d'Ixelles, sur le cours d'éthique citoyenne que le PS veut instaurer.

## BRUXELLES

# Avis reporté pour le nouveau PALAIS DE JUSTICE

► Un controversé projet immobilier, accusé de vouloir tuer le palais Poelaert, passait hier en commission de concertation

► Hier, un projet hautement controversé passait devant la commission de concertation de la Ville : celui d'un nouveau palais de justice dans le quartier du Sablon, rue de l'Arbre.

Aucun avis n'a été rendu à l'issue de la commission à laquelle étaient présents pas mal d'opposants au projet. Un report de la décision a été demandé, le temps pour la Direction des Monuments et Sites (DMS), de visi-

Allard, à deux pas du palais historique de la place Poelaert. Un des bâtiments appartenant au cabinet d'architectes Jaspers-Eyers qui envisage de le détruire.

**Pour ses opposants, le projet est "prématuré" et "speculatif".**

L'objet du permis est libellé comme la construction d'un immeuble pour abriter les tribunaux de la cour de première instance et

le **parquet général**, démolir le bâtiment existant, y compris les sous-sols et créer un parking de 57 places. Le nouveau palais comprendrait 8 étages et 4 sous-sols pour 26.500 m<sup>2</sup> de superficie.

En gros, toute la chaîne pérenne du vieux palais serait ainsi transférée vers ces nouvelles infrastructures. De quoi mobiliser diverses instances venues s'opposer au projet immobilier qualifié de "prématuré", "speculatif" et accusé "de vouloir saouler artificiellement la justice". Étaient ainsi présents, le président de la Fondation Poelaert, Jean-Pierre Buyle, ancien bâton-

nier du barreau de Bruxelles qui a dénoncé la "gubergie financière du projet" qui coûterait au minimum de la justice 71 millions d'euros par an durant les 20 prochaines années et 57 millions les suivantes. Inter-Environnement et l'Arvu se sont aussi fermement opposés à la présentation.

**DU CÔTÉ DE LA RÉGIE** des bâtiments, pas représentée hier, on déclare attendre le cahier des charges du SPF Justice, qui est censé détailler les besoins. Selon la Régie, la demande de permis de bâtir "émane d'un promoteur très pressé". Le SPF Justice dit attendre le rapport du bureau d'études sur les possibilités de nouvelles affectations du socle du palais de justice.

Les représentants de Regent Invest ont, eux, fait valoir qu'ils étaient demandeurs de ces études et souhaitaient, avec ce projet, "déclencher le dialogue". La décision est attendue d'ici deux à trois semaines.

N. G.

## "Un brouillard dans lequel ON NOUS ENTRETIENT..."

► François Schuiten est ulcéré que l'emblème de la cité obscure ait été diabolisé. Et sacrifié pendant des décennies...

► Comment se fait-il qu'on sorte un projet de 35.000 m<sup>2</sup> et d'un loyer de 7 millions par an? L'opacité est incroyable.

Des lors qu'on le blanche

### Du spectacle, dans la toiture!

**BRUXELLES** L'Alchimiste François Schuiten maïrise les recoins de l'enceinte monumentale depuis le 3 mai 2001. Quand il dessine le "palais des trois pouvoirs", il fixe des traits subtils. "Dans la toiture, il y a des volumes exceptionnels", scrute-t-il, entre autres trésors. En historien du lieu, l'auteur de Bruxelles indique que dans

conséquence? Abandonné, le palais de justice est confronté à une "longue et irrémédiable agonie". Il s'efforce de dessiner, l'objet d'une "diabolisation". "Des archives ne le disent pas en si mauvais état".

Mieux! Pour notre créateur (on verra ci-contre qu'il n'est pas le seul), ce navire de la place Poelaert "doit être réinventé". Bien que s'orientant vers une mixité de fonctions, cette cathédrale se doit, selon

monsieur Brûsel, de conserver sa fonction première. Ce qui n'empêche d'en livrer le socle à des fonctions culturelles et/ou commerciales. Pour peu, martèle-t-il, que l'on s'éloigne, enfin, d'une "sorte de dérive" dont pâtit l'indispensable rigueur.

**LA QUÊTE DE L'ESTHÈTE** sonne d'autant plus juste que si la Régie des bâtiments, propriétaire du palais, s'avère "dénisée depuis des décennies de vant le problème", les remèdes "connus". Un : l'histoire du joyau, ses techniques et matériaux en livrent divers clés. Un exemple : derrière les pièces, il y a des structures métalliques, rouillées. Rien d'impossible, selon notre féru d'architecture ("Mais je ne suis pas architecte", insiste-t-il), en termes de rénovation!

Deux : ceux qui bossent dans le palais se refusent à quitter l'ex-merveille. Trois : à mille milles des "lâchetés", "incomplètes" et "inculture" s'installent à celles qui, jadis, montent à terre la Maison du peuple d'Horta, François Schuiten



D.H. MARS 2015



► Le nouveau palais de justice tel qu'imaginé par le bureau d'architectes Jaspers-Eyers.

## 100 pages pour un avenir pas laid

**BRUXELLES** Imaginez le Palais Sous ce label, s'organise, en mars 2011, une expo consacrée à un concours international. Qui avait réuni 108 candidats.

Mais chuuuuur Na parlez pas de ce "scandale" à François Schuiten "On a fait travailler des gens pour rien..." s'insurge-t-il d'abord. A contrario, la Fondation Poelaert a, elle, trimé d'arrache-pied, depuis sa mise sur pied, en 2011, à l'initiative des deux ordres (français et néerlandais) du barreau de Bruxelles. A

émérgé de ces 30 mois de labeur, un précieux *Justice pour le Palais*. Sorti pour la Noël 2014, l'ouvrage bilibrique de 100 pages y définit un plan pour l'avenir. Une méthodologie. "La fonction judiciaire y serait majoritairement", précise Jean-Pierre Buyle, ex-bâtonnier de Bruxelles et administrateur de la Fondation. "Le gouvernement ne veut y consacrer que 15.000 m<sup>2</sup> et 45.000 m<sup>2</sup> à autre chose

## 500 € PAR AN pour rénover le Poelaert

► L'ex-bâtonnier, Jean-Pierre Buyle a identifié les enjeux politiques et financiers qui feraient du temple classé un vulgaire chancro

► Mélange de "gubergie" et "d'obscureté étonnante", le dossier palais de justice n'a pas fini de susciter l'incompréhension. Prenez Jean-Pierre Buyle. Administrateur de la Fondation Poelaert, il a défilé, l'échevin, tandis qu'on le viderait de sa substance judiciaire, le palais vit 4 millions de nouvelles salles d'audience, en sous-sol. "On veut aussi en renforcer la sécurité, via le projet Scan in the Street". Aussi l'ancien bâtonnier ne tergiversait-il pas une seconde : "En sortir le principal qu'annoncé en 2010, ne tient plus la route!" Ce l'est d'autant moins que la cour d'assises y



► Jean-Pierre Buyle.

y a cette absence totale de concertation avec les 7.500 toges du barreau. Il y a, ce ridicule budget annuel dévolu, par la Régie des bâtiments à la rénovation du chef-d'œuvre de Joseph Poelaert : "500 €!" "C'est une vraie honte! Résultat : lorsque des plans sont se sont écroulés, l'on démolit, on les a laissés à terre."

**IL Y A ÉGALEMENT** CETTE lancinante question, d'ordre politique et financier : "À qui profite le crime?" pose Jean-Pierre Buyle. "On peut le deviner".

Mais encore? Le juriste est interpellé par l'absence de prise de position de l'exécutif fédéral, où siège un ministre de la Justice flamand et un responsable de la Régie des bâtiments batonnamier a appris que Jaspers et fils avaient acquis l'immeuble